

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 89-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 80-83

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR
Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Les Neutres

par M. Charles DEBIERRE

« Neutre » veut dire ni l'un ni l'autre.

Je ne crois pas que ce soit un idéal désirable. En tous cas, ce serait le refuge de la fin du monde.

En présence du drame qui ensanglante l'Europe de l'Occident à l'Orient, un peuple, petit ou grand, peut-il conserver la neutralité ? Devant ce duel formidable de deux principes peut-il rester spectateur indifférent ? Quand se heurte le Droit contre la Force, quand la Raison s'oppose à la Brutalité, quand la Liberté est menacée par l'Oppression, aucune Nation ne peut rester indifférente. Elle peut sans doute ne pas se mêler au combat, mais elle ne peut pas se manifester ni sympathie ni antipathie. Il faut qu'elle soit ou ne soit pas du côté de la Barbarie.

Devant les atrocités organisées des bords allemands en Belgique, le nord de la France, en Pologne, en Serbie, l'esprit de tout peuple civilisé se révolte. Les Allemands de Guillaume II, comme faisaient les Huns d'Attila, ne font pas la guerre en soldats, mais à la façon des pirates. Leurs sous-marins ne s'attaquent pas aux cuirassés de la flotte ennemie, ils attaquent les bateaux marchands sans armes. Leurs Zeppelins ne détruisent pas les ouvrages militaires, ils jettent leurs bombes sur les populations civiles. Sous le prétexte des plus misérables, les troupes germaniques, comme attisées par les terribles Walkyries, fusillent femmes et enfants et se font incendiaires.

Le monde civilisé connaît maintenant les brutes sanguinaires. C'est en vain que les leurs ont nié leurs forfaits. Ces forfaits sont désormais au pilori de l'histoire. Rien ne les en détachera. Ni Guillaume II, ni ses fourbes diplomates ne parviendront — fut-ce en invoquant le miracle du « Bon vieux Dieu allemand » — à faire accroire que ce sont les Alliés qui ont voulu la guerre. C'est le militarisme allemand qui l'a déclenchée, c'est le gouvernement allemand qui l'a préparée, c'est le peuple allemand tout entier qui en portera les responsabilités devant l'histoire comme il devra les supporter au moment de la victoire des armées alliées.

Les Neutres ne sauraient donc rester neutres. Ils pencheront, ils penchent déjà d'un côté par le cœur et la raison. Mais resteront-ils devant le fléau qui passe spectateurs inactifs ? A défaut de sentiments, est-ce que leurs intérêts mêmes, leurs satisfactions ethniques, politiques ou économiques ne les pousseront pas dans la fournaise ? Je ne puis me l'imaginer. Cependant, il y a des actes qui viennent trop tard. L'homme politique avisé ne laisse pas passer l'heure.

Les nations neutres sont à cette heure décisive pour elles.

La Hollande, restera-t-elle spectatrice du conflit ? Elle sait que la victoire des Austro-Allemands serait fatalement le soleil levant de sa vassalité. Après Amers, ce serait inéluctablement Rotterdam. Est-elle disposée à s'incliner devant le casque prussien ? Toute son histoire proteste contre cette supposition.

Si je tourne les yeux du côté des peuples balkaniques, je vois bien leurs rivalités, des haines mal éteintes, mais la Roumanie aussi bien que la Grèce pensent-elles que l'Austro-Allemand victorieux favorisera leurs aspirations ethniques et leurs légitimes désirs à la fois politiques et économiques ? Un Grec qui se souvient de Léonidas et de Salamine, M. Venizelos, a dit à son pays ses devoirs envers l'hellénisme et la civilisation.

La Bulgarie, si variante en ses instincts, pourrait-elle se flatter d'atteindre Andrinople — si elle a perdu si maladroïtement — si le Turc victorieux avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie conservent Constantinople ? Aucun Bulgare ne voudrait le croire.

Et l'Italie elle-même, si hésitante, dont le regard semble tour à tour regarder le Levant et le Couchant, peut-elle songer que la victoire de l'Autriche, alliée de l'Allemagne, soit jamais compatible avec ses revendications sur le Trentin et l'Adriatique ? M. Giolitti pas plus que le Pape Clément XV et les socialistes interventionnistes — devenus complices par la grâce de Dieu — ne le croient eux-mêmes. Les Italiens supposent-ils que le maintien du Turc sur les bords européens du Bosphore par la grâce de Guillaume II leur permettra de jouer le rôle qu'ils ambitionnent dans la Méditerranée orientale et l'Asie-Mineure ? Machiavel n'a peut-être pas gagné toutes les parties qu'il a jouées. Qu'en pense-t-on au-delà des Alpes ? Les Ita-

liens se rappelleront-ils de la Rome de Marc-Aurèle et d'Adrien ?

La Turquie, du fait de ces jeunes insensés que l'on appelle les « Jeunes Turcs », est devenue la vassale de l'Allemagne. Le triomphe de l'Allemagne aurait vu le casque à pointe coiffer le dôme de Sainte-Sophie et les tentacules teutons s'allonger à travers l'Asie-Mineure le long du Bagdadbahn. Les ambitions italiennes étaient mortes dans l'œuf devant cette invasion.

Heureusement, les rêveries kolossales des bords de la Sprée ne se réaliseront pas. Les armées anglo-franco-belges à l'Ouest, les armées russo-serbes à l'Est, sont en voie de les évanouir au bruit du canon. L'action offensive du flot germanique est brisée.

Les orgueilleuses légions du Kaiser n'entreront ni dans Paris ni dans Varsovie. Leurs déceptions ont commencé. Le jour est proche où le peuple allemand, mieux instruit des événements, verra s'écrouler ses espoirs. Le pangermanisme est déjà atteint d'une fièvre mortelle. Demain le découragement parcourra les rangs des Boches désabusés. Le chemin de la retraite s'ouvre devant eux....

Qu'attendent les Neutres ? Je veux croire, qu'à défaut d'idéal, leurs intérêts matériels les entraîneront dans le grand mouvement qui libérera l'Europe de l'insolence tudesque et de la lourde oppression germanique. Mais il est temps. Demain peut-être il serait trop tard. Ils peuvent réduire la durée de la guerre et hâter la paix. En entrant dans la lice aux côtés des Alliés, ils serviraient leur cause en même temps que celle de l'humanité. Les Nippons n'ont pas hésité, les peuples latins hésiteront-ils plus longtemps ? Il ne se peut pas que le haut idéal de Science et d'Art, qui fut celui du monde gréco-romain, soit éteint dans la tête de ceux qui prétendent à être leurs dignes descendants.

Ch. DEBIERRE,
Sénateur du Nord.

Un certain Ibrahim Dargham, sujet ottoman, circule en France (il se trouve en ce moment à Marseille) en se donnant comme collaborateur du Bonnet Rouge.

Cet individu a même réussi à usurper un laissez-passer en usage de cette qualité. Nous tenons à avertir nos amis, nos lecteurs et les autorités, que ledit Dargham n'a rien de commun avec notre rédaction.

DEMAIN :

Un article de
M. EDUARD HERRIOT
Maire de Lyon
Sénateur du Rhône

COMMENT ILS FINISSENT

Le « Kronprinz Wilhelm » à Newport-News

New-York, 12 avril. — Suivant une dépêche de Newport-News, il est évident que le capitaine du croiseur allemand Kronprinz-Wilhelm, qui s'est réfugié hier dans le port de Newport-News, a été autorisé à l'ordre de suivre l'exemple du Prinz-Eitel-Friedrich.

L'équipage du Kronprinz-Wilhelm semble très déprimé par les nouvelles et récentes phases de la guerre. Le navire a besoin de sérieuses réparations. L'équipage entier recevait des rations réduites depuis plusieurs jours.

Un autre télégramme de Newport-News annonce que le Kronprinz-Wilhelm, entré à Capes hier matin à 6 heures, y fut surpris par le sous-marin américain G-1, qui lui ordonna d'aller à Old-Point, où les officiers sanitaires montèrent à son bord.

Le Kronprinz-Wilhelm se rendit ensuite à Newport-News. Le capitaine déclara que son navire manquait de charbon et de vivres. Le correspondant du Times à Washington télégraphie que le gouvernement américain adopta à l'égard du Kronprinz-Wilhelm la même procédure que pour le Prinz-Eitel-Friedrich.

Le retour du général Pau

Le général Pau, de retour de Russie et des Balkans, est rentré ce matin à Paris par le train arrivant au gare de Lyon à 8 h. 40.

Dès 7 h. 30, le service d'ordre dirigé par MM. Poncelet et Giaroni, commissaires spéciaux, Chevrouil, commissaire divisionnaire, qui ont sous leurs ordres un fort contingent de gardiens de la paix, maintient à grand-peine une foule nombreuse. Sur le quai, tous les amis du général, puis son fils, qui est lieutenant au 20^e chasseurs, et sa fille.

Exactement à l'heure annoncée, le train entre en gare. D'un wagon-salon le général descend. La foule crie : « Vive le général Pau ! Vive l'armée ! Vive la France ! » Lorsqu'il va pour sortir de la gare, de nouveaux cris retentissent, venant d'un train à vive l'armée ! Vive la France ! Vive la Patrie ! Ce sont des jeunes de la classe 16 entassés dans des wagons, munités au dos, et qui vont rejoindre le régiment auquel ils sont affectés. Le général Pau se retourne, ému, lève son képi, le brandit au bout de son bras valide en poussant cette acclamation répétée par tous : « Vive la classe 16 ! »

LA GUERRE

L'offensive des Alliés s'étend sur le front Ouest

Nouveaux succès Russes en Lithuanie et aux Carpates

Sur le Front Occidental

Notre offensive se développe avec succès dans l'Argonne et en Woëvre

Les deux derniers communiqués français montrent que notre offensive tend à se généraliser.

Localisée à la plaine de la Woëvre et aux Hauts-de-Meuse, notre activité offensive s'étend aujourd'hui jusqu'à l'Argonne.

En Picardie, dans le secteur septentrional d'Albert, une attaque allemande est venue se briser contre nos positions défensives établies sur les deux rives de l'Ancre, affluent de la rive droite de la Somme.

On signale une recrudescence dans les opérations d'artillerie sur les fronts flamands, soissonnais et champenois.

EN ARGONNE. — Dans la nuit du 10 au 11 avril, un des secteurs de l'Argonne — que le communiqué ne désigne pas — fut le théâtre d'une lutte extrêmement violente. Tandis que notre artillerie détruisait un blockhaus ennemi, nos troupes d'infanterie s'emparaient de trois cents mètres de tranchées et défendait victorieusement leur gain contre deux contre-attaques.

SUR LES HAUTS-DE-MEUSE. — Après ses derniers échecs, l'ennemi, chassé de ses positions des Eparges, n'a manifesté aucune activité. Mais ce que ne dit pas le communiqué et qui relève de l'expérience, c'est que cette trêve éternelle, pour l'adversaire, l'espoir d'une revanche. Nos troupes ont, en effet, solidement organisé le terrain glorieusement conquis et un retour offensif de l'ennemi trouvera le même accueil que sur toutes ses anciennes positions conquises et défendues par nous.

Dans la région nord de la forêt d'Aprumont, formée en partie, à l'ouest, par le bois d'Ailly et au levant par le bois Brûlé, les combats se poursuivent avec une grande ténacité. C'est ainsi que dans la soirée de samedi dernier, une vigoureuse attaque dirigée par notre infanterie nous a rendu maîtres d'une nouvelle ligne de tranchées ennemies. Ainsi peu à peu, le sommet de la flèche formée par les lignes allemandes au travers de la Woëvre et dirigée sur Saint-Mihiel, cède sur les Hauts-de-Meuse, c'est-à-dire à son point d'attache le plus solide.

EN WOËVRE MERIDIONALE. — Les opérations du bois de Mortmare, longtemps suspendues par les rigueurs de l'hiver et la mauvaise état du terrain, reprennent avec une grande intensité. En dehors des succès mentionnés ces jours derniers, le communiqué d'hier trois heures, annonçait l'envie de nouvelles tranchées dans la direction de l'est. Le bulletin de la nuit mentionne la reprise de ces ouvrages par l'ennemi.

Au nord-ouest de Pont-a-Mousson, à la lisière occidentale du bois Le Prétre, deux violentes contre-attaques allemandes ont été repoussées sous nos feux et d'artillerie et d'infanterie combinés.

Sur le Front Oriental

Guerre de tranchées en Lithuanie

Le communiqué de l'état-major du généralissime russe, daté de Petrograd 10 avril, mentionne la prise de deux lignes de tranchées allemandes entre Kalvarja et Ludwinow. Ces deux localités sont distantes d'une trentaine de kilomètres de la frontière prussienne. Elles jalonnent un front sur lequel la technique défensive allemande a imposé la guerre de tranchées. Nous ne pensons pas que celle-ci puisse prendre un caractère aussi net qu'en occident, étant donné le caractère plus mouvementé que prendront les opérations en Pologne, dès que l'état du terrain le permettra.

Dans les Carpates

LES RUSSES A 20 MINUTES DE LA PLAINE HONGROISE

Rien de très particulier à signaler sur le front des Carpates. L'offensive de nos

alliés se poursuit victorieusement et cela à dépit des conditions souvent très défavorables.

C'est ainsi que les troupes russes se rapprochent de la vallée d'Uzok en se frayant un passage dans une neige dont la hauteur dépasse deux mètres.

Le Daily News reçoit de son correspondant de Petrograd la dépêche suivante : « Les colonnes russes qui ont occupé la chaîne principale des Carpates sont maintenant à 20 milles de la plaine hongroise. »

Ce sont là les seules nouvelles qui nous parviennent aujourd'hui de cette partie du front russe.

Pour brèves qu'elles soient, elles ne marquent pas moins la poursuite des progrès accomplis ces dernières semaines par les Russes, et c'est là le fait essentiel.

R. L. P.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

Il n'a pas été signalé d'action d'infanterie pendant la journée du 11 avril.

En Belgique, sur l'Ancre, entre l'Oise et l'Aisne et en Champagne, canonnades de part et d'autre.

Entre Meuse et Moselle, nous nous sommes organisés sur les positions conquises au cours des combats précédents. L'ennemi n'a pas contre-attaqué.

Nous avons, le 10 avril, au bois d'Ailly et au bois Le Prétre, pris cinq mitrailleuses et un lance-bombes.

Le voyage de von Der Goltz à Berlin

La Turquie voudrait, elle aussi, une paix séparée.

Londres, 12 avril. — Le correspondant du Times, dans la péninsule balkanique, apprend que le voyage du maréchal Von der Goltz à Berlin avait pour objet d'exposer au gouvernement allemand la demande des Jeunes Turcs, qui insistent pour que 200.000 Allemands soient immédiatement lancés contre la Serbie. S'ils ne reçoivent pas satisfaction, les Jeunes Turcs menacent de négocier une paix séparée avec les puissances de la Triple Entente.

Il est plus que probable que l'Allemagne ne sera pas en situation d'accéder au désir des Jeunes Turcs.

Bourse de Paris

DU LUNDI 12 AVRIL 1915

Fonds d'Etats : Français 3 %, 72 50 ; 3 % amort., 78 10 ; 3 1/2 %, 91 40. — Russe 1891, 64 75 ; 1896, 61 ; 1906, 94 85 ; 1909, 84 50. — Extérieure, 87 30.
Actions diverses. — Lyon, 1.130. — Suez, 4.379. — Banque de France, 4.610. — Banque de Paris, 944. — Thomson, 584. — Nord Espagne, 368. — Brians, 355. — Hartmann, 420. — Toulou, 1.180. — Délégation, 2.400. — Russo-Belge, 1.132. — Monaco, 3.500 ; 15, 710. — Malacca, 99 50. — Valeurs minières : Bruay, 1.380 ; 1/10, 137. — Naphe, 415. — Bakou, 1.455. — Spiess, 22. — Rio, 1.560. — Tharsis, 160. — Penarroya, 1.350. — Balia, 353. — Rand Mines, 122. — Modder, B. 124. — De Beers, 299. — Jagersfontein, 82. — Chartered, 17 25.

La triste aventure

L'Autriche regrette de s'y être laissé entraîner

Madrid, 12 avril. — Un Espagnol, M. R., qui vient de traverser l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, en passant par Amsterdam, Cologne, Vienne et Pontebba rapporte les déclarations suivantes d'un lieutenant d'infanterie autrichien de race allemande, avec lequel il voyagea de Vienne à la frontière italienne. Cet officier avait combattu contre les Russes et avait été blessé. Il rejoignit après guérison, le dépôt de son corps.

« Vous avez été frappé, dit le jeune lieutenant, de l'animation joyeuse de Vienne et de la vie de plaisir qu'on y mène. Vous avez été choqué de voir l'insouciance de tous ces gens qui s'amusaient pendant que leurs frères combattaient et mouraient. Je comprends et je partage votre sentiment. Il y a là un manque de tenue et de dignité. Mais la population viennoise est submergée en ce moment par un nombre considérable d'émigrés polonais. Puis les Viennois ignorent la gravité des événements. Notre gouvernement trouve bon de distraire l'opinion : les théâtres, les restaurants avec orchestres contribuent à raffermir l'esprit public et créent une atmosphère très favorable aux hommes qui aux mauvaises nouvelles. En outre, notre gouvernement a pris toutes sortes de mesures concernant les subsistances. Il a pu ainsi éviter une hausse trop considérable des prix. Par suite, le public, ne se rendant pas un compte exact de la rareté des vivres, ne s'est pas encore alarmé.

« Je ne puis affirmer sans crainte de me tromper, que mon pays regrette de s'être lancé dans une pareille aventure. Nous n'aurions jamais supposé que la guerre put se prolonger si longtemps. Notre empereur, vénérable vieillard, s'est laissé persuader et entraîner par l'optimisme de Guillaume II.

« Aujourd'hui, nous ne savons plus comment sortir de cette situation. Mon pays ne méritait ni les angoisses qu'il endure, ni la ruine qui le menace.

« Si la guerre se prolonge encore (et j'ai entendu émettre cette opinion dans un milieu bien informé), notre pays demandera séparément une paix honorable. Mais il est à craindre que les alliés s'acharnent alors contre nous.

« Nous ne pouvons d'aucune manière accepter que l'Allemagne jette en pâture à qui que ce soit un morceau de notre propre territoire. Dans ce but, elle envoie des ambassadeurs et son choix pouvant exercer une influence sur la volonté sénile de notre empereur et pouvant le persuader de payer avec le Trentin la neutralité italienne. Nous ne pouvons consentir à un pareil marché, même sous la promesse que nous fait l'Allemagne de nous restituer après la paix ce même Trentin. »

Le contingent canadien

Ottawa, 12 avril. — M. Borden a annoncé, samedi dernier, à la Chambre des Communes, que le Canada possède maintenant 100.000 hommes sous les armes.

La Reprise des Affaires

Peut-elle être complète en ce moment ?

« Nous saurons concilier les exigences de la Défense Nationale avec celles de la vie économique et de l'avenir du pays, » nous dit M. Painlevé

La Reprise des Affaires

Peut-elle être complète en ce moment ?

« Nous saurons concilier les exigences de la Défense Nationale avec celles de la vie économique et de l'avenir du pays, » nous dit M. Painlevé

La correspondance que nous recevons au sujet de la reprise des affaires nous démontre que nous sommes touchés à l'endroit qui, après avoir combattu glorieusement sur les champs de bataille, continue aujourd'hui à servir la France en participant à son relèvement économique, méritent que l'on s'intéresse, en haut lieu, à leur situation.

A LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'ALIMENTATION

Nous avons rencontré une des personnalités des plus importantes du Syndicat des Restaurateurs et Limonadiers qui a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

« Nous ne demandons pas mieux que de vous exposer nos revendications au sujet de la reprise complète des affaires dans notre corporation. Il est évident qu'avec l'actuelle réglementation de l'éclairage, rien n'est plus difficile aux restaurateurs ou limonadiers que d'obtenir des bénéfices égaux à leurs dépenses. La fermeture à huit heures des cafés nous cause également des préjudices considérables. L'impression aux buffets des théâtres, concerts et cinémas de vendre, aux spectateurs, des consommations, en soirée, a privé certains établissements des ressources indispensables. Ne pourrait-on pas, sans que ces mesures soient incompatibles avec les nécessités de la défense nationale, apporter quelques tempéraments à la réglementation actuelle des cafés et de l'éclairage ? Une autre question intéressante à l'alimentation, en même temps que la population parisienne ; c'est celle de la cherté de la vie. Nous avons eu toutes les peines du monde à décider l'acariâtre président du Syndicat des Boulangers à demander la fabrication du pain de toutes les formes. Aux Halles, la viande atteint un cours exagéré. Des marchands sans scrupules profitent des circonstances actuelles pour se livrer à des spéculations honteuses sur les produits alimentaires. Il y a quelques jours, un scandale a eu lieu au pavillon aux heures et aux fromages, parce qu'un vendeur ayant dissimulé dans ses caves des réserves importantes de provisions, refusait de vendre en vue de faire monter ses prix.

L'Autriche se prépare

Londres, 12 avril. — De Budapest au « Morning Post » :

« L'Autriche envoie maintenant sur la frontière italienne tous ses réserves disponibles. »

Nouvelles du front

Un échec allemand au fortin de Beauséjour

Les Allemands ont tenté le 8 avril de reprendre le fortin de Beauséjour, cette position solidement organisée de leur front de Champagne, qui une brillante attaque de l'infanterie coloniale fit tomber entre nos mains le 27 février.

Le fortin conquis avait été depuis lors soigneusement bombardé. Mais l'adversaire n'avait prononcé aucune attaque d'infanterie.

Le 8 avril, vers la fin de l'après-midi, après une canonnade plus violente qu'à l'ordinaire, visant à la fois le fortin et les boyaux qui y conduisent, nos gulleux se précipitèrent dans les tranchées ennemies un rassemblement.

L'attaque se déclancha à l'est et à l'ouest du saillant nord du fortin, qui s'avance en flèche vers les positions allemandes.

Elle était menée, aux dires des prisonniers, par des volontaires appartenant à tous les régiments de la division. Formés en deux compagnies, ils étaient chargés d'entraîner à leur suite les troupes d'assaut.

L'attaque qui déboucha du nord-est fut prise sous le feu de nos mitrailleuses de flanquement, et vivement canonnée par l'artillerie aussitôt mise en action. Avant d'avoir atteint leur objectif, les troupes allemandes étaient fauchées et bien peu des assaillants purent regagner leurs tranchées de départ.

L'autre attaque, au prix de pertes très élevées, parvint jusqu'à la tranchée la plus avancée du saillant face à l'ouest ; les Allemands purent y prendre pied et gagner quelque terrain dans le boyau d'accès. Aussitôt contre-attaqués, ils se défendirent péniblement pendant toute la nuit.

Cependant, de nouveaux efforts étaient dirigés contre notre front sur les tranchées situées plus à l'ouest du saillant, mais l'action des feux de notre artillerie et de notre infanterie brisa l'élan des Allemands qui ne purent atteindre nos tranchées.

Le 9 avril, un bataillon acheva de les chasser de la partie du fortin où ils s'étaient maintenus encore.

L'artillerie lourde et l'artillerie de campagne couvrirent de projectiles l'extrémité du saillant. Leur tir fut efficace, car l'adversaire avait garni la tranchée et les boyaux, en y jetant deux compagnies, quatre cents hommes au comble à coude étaient serrés dans les étroits cheminement s'embarrassant les uns les autres. Nos fantassins s'élançèrent sur eux la baïonnette en avant. De ceux que les obus avaient égarés, bien peu, une dizaine seulement, parvinrent à s'enfuir.

Nos pertes furent nulles.

Les attaques allemandes ont été menées avec vigueur et avec un réel mépris de la mort. Nos adversaires étaient prêts à acheter un très haut prix un succès tout local. L'échec subi et l'infatigable acharnement de nos troupes ont été pour les Allemands une démonstration convaincante de la supériorité de nos armes. (Officiel.)

DANS LES GRANDS MAGASINS

Devant les étalages luxueux des grands magasins, la clientèle féminine est aussi douce qu'avant la guerre. La reprise des affaires parait complète. Babioles, fanfreluches, objets utiles pour les soldats obtiennent le même succès.

« Nous ne savons pas nous plaindre — déclare l'administrateur d'une maison très connue de la rue Rivoli — Après les premières heures d'angoisse provoquées par la mobilisation, les affaires ont repris complètement. Malgré la diminution de notre éclairage, nos magasins — comme vous pouvez le constater — sont le lieu de rendez-vous de la population parisienne. Parmi nos employés, 2.600 ont été mobilisés. Ce vide a été comblé — exclusivement — par leurs femmes ou par leurs filles. Quant à vos employés qui ont été blessés et qui vont être réformés, nous nous engageons d'honneur à les reprendre tous. Est-ce que l'on ne pourrait pas dire à ces braves garçons, réformés en 1913, qu'ils n'ont plus rien à craindre pour l'avenir et que la décision des médecins militaires est irrévocable ? »

Après les déclarations très nettes des représentants des organisations ouvrières et des réponses catégoriques des présidents des Chambres syndicales relatives à la question des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914, nous avons décidé de solliciter l'opinion autorisée des parlementaires qui participent aux travaux de la Commission de l'Armée.

Notre campagne a ému l'opinion publique.

Déclarations de M. Painlevé

Nul n'était mieux qualifié que M. Painlevé, député de Paris, président de la Commission de la marine et membre de la Commission de l'Armée, pour apporter à notre enquête l'autorité de sa parole.

« Que pensez-vous de la reprise des affaires ? »

« Dans les affaires, il y a d'abord celles qui concourent à la défense nationale. Bien entendu, celles-ci sont en pleine activité, du moins dans les régions demeurées à l'abri de l'ennemi. Quant aux autres, étant donné, d'une part, le nombre des soldats mobilisés, et, d'autre part, la gêne apportée à la vie nationale par l'occupation d'une partie de notre territoire, la reprise vigo-

Le Sauveur!

La détermination de M. Venizelos d'abandonner la vie politique serait donc définitive! Après un débat discuté avec les membres de son parti, il aurait pris cette décision par patriotisme et pour épargner à son pays une agitation préjudiciable à ses plus chers intérêts.

Au fond, de la situation actuelle, le roi est entièrement responsable. C'est lui qui, par une sorte de coup d'Etat, a acculé l'ancien premier ministre à la démission. Il a risqué ce coup, c'est qu'il a cru, comme sans doute il le croit encore, que Venizelos, qu'il pouvait le gagner.

Mais si le premier ministre, comme il en avait le droit et peut-être le devoir, avait fait jouer la constitution, le roi Constantin était logiquement conduit à l'abdication.

Venizelos a préféré laisser la place et passer la main. Nous devons dire qu'il commet une faute. Il devait prendre ses responsabilités jusqu'au bout. L'abstention qui est une attitude politique en temps ordinaire pour la conduite des affaires médiocres que les hommes d'Etat ont à diriger, ne pouvait convenir à M. Venizelos dans les circonstances extraordinaires que nous traversons. Sans doute, il comptait que les quelques semaines qui le séparèrent des élections suffiraient à éclairer ses compatriotes et à calmer l'opinion. Or, ses adversaires en ont profité pour l'attaquer méchamment, injustement et mensongèrement. Et, sans scrupules, ils se sont couverts de l'autorité du roi Constantin.

On savait déjà que le roi Constantin était impatient de la popularité de Venizelos. Il y a un an, à cette place même, nous signâmes la campagne pour empêcher dans l'entourage de la personne royale contre le grand ministre. Déjà, par la question de l'Épire, on tentait d'effriter la réputation du président du Conseil. A mots couverts, on discutait son énergie et la qualité de son patriotisme dont on suspectait la vertu d'intransigence. Depuis, les événements ont bien vengé le grand homme d'Etat.

Aujourd'hui, il cède. Avant d'abandonner de son immense popularité, il ne veut pas, soutenu par elle, entrer en conflit avec le roi. Il croit que le pays en souffrirait et qu'une révolution, ajoutée aux événements actuels, ne mettrait pas mieux la Grèce en situation de jouer le rôle qui est providentiellement tracé. Il s'impose patriotiquement, Salons-le bien bas!

Mais il nous est impossible tout de même de ne pas regretter cette décision.

Venizelos, soutenu par le pays, aurait triomphé. Le roi Constantin se serait soumis ou se serait démis. La Triple-Entente aurait aidé à prendre l'une ou l'autre résolution et à l'exécuter.

Venizelos se retirait après le triomphe de ses idées et de sa politique, nous applaudissons, mais Venizelos se retirant avant que la majorité dont il était le chef n'ait été une fois de plus approuvée par toute l'Hellade, ne peut avoir notre approbation.

Peu sa retraite, il consolide Constantin. Si celui-ci en profite pour travailler au bénéfice de son beau-frère Guillaume II, quelle responsabilité pour Venizelos, dont l'Idéal était le contraire.

Au surplus, Constantin, qui se moie d'un retour de l'île d'Elbe, se dépêche de prendre ses précautions. Il anime la petite troupe de policiers qui doit au fait du prince un retour de fortune politique. Et de même qu'après la chute de Venizelos, M. Delessis, le kaiser avait décerné au comte de Bulow le titre de prince, de même, à M. Gonnaris, président du Conseil, et qui vient de se faire l'excuseur des hautes œuvres royales, il accorde les insignes de grand-officier de l'ordre du Sauveur.

Voilà une nomination pleine d'a-propos. Qui, en vérité, M. Gonnaris méritait l'ordre du Sauveur. Pour une fois, il a sauvé la monarchie du feld-marschall prussien Constantin.

Il est vrai que ce sauvetage n'a pu être opéré que du consentement de Venizelos. Nous souhaitons que celui-ci ne le donne pas toujours, car finalement c'est l'Hellade qui en pâtirait. L'Hellade dont nous sommes les fils intellectuels et pour laquelle nos armées travaillent aux rives orientales de la Méditerranée.

LA VIE DU JOUR

Aux Ecoutes

Le procès de samedi a fait repartir les femmes qui vont rendre visite à leurs maris mobilisés.

Contons cette anecdote.

Une jeune femme qui s'était rendue sur le front « avait non sans peine, obtenue la permission de rester quelques heures avec son mari. Les quelques heures passèrent... et puis d'autres aussi.

Et le général qui avait accordé lui-même la permission trouva qu'il y avait abus et se mit en devoir de faire quérir et expulser la coupable par les gendarmes.

Emoi du mari qui s'effole devant la punition qui l'attend et les ennemis qui vont pleurer pour lui et pour sa femme. Celle-ci, toutefois, ne se démonte pas pour si peu, et s'habillant d'un peignoir et d'une mantille, elle se présente devant le général.

— Comment, madame, vous êtes encore là après 24 heures de retard, c'est... ?

— Hélas ! mon général, excusez-moi, c'est que... j'ai été victime d'un accident!

— Comment! D'un accident... quel accident?

— C'est que, mon général... j'ai fait une fausse couche!

— Stupéur du général qui, bénoyant, s'écrie :

— Vous... mais enfin... nous n'avons pas de chirurgien ici... Où allez-vous devenir? Et votre mari vous sachant enceinte vous laissez venir ici!... C'est insoult... Tenez, partez et puis n'y revenez pas!

— Mais, mon général, c'est que je ne suis pas encore bien forte... si vous pouvez m'accorder encore 24 heures pour me remettre...

Et le brave général non seulement accorde les 24 heures demandées, mais encore lève la punition du mari, qui maintenant est obligé de lui donner à chaque instant des nouvelles de sa femme.

L'histoire a d'ailleurs une suite... ou plutôt en aura une.

En fait de fausse-couche, il s'en préparait... ne seraient pas fausses du tout... et le général sera le parrain.

Décidément cette ville-là ne lui valait rien!

Le chef de service des Ecoutes est heureux d'annoncer aux fidèles lecteurs de cette rubrique une nouvelle dont l'importance ne leur échappera pas.

Grâce à la complaisance du chef des services télégraphiques du Poil Civil, M. T. i. t. n. e. n. r. — on comprendra qu'il veuille garder l'anonymat pour ne pas encourir les foudres de son patron M. r. s. a. e. - B. r. a. d. nous pourrions désormais intercepter toutes les dépêches de dernière heure parues dans cet important organe et les publier 24 heures après leur publication et 120 heures avant que soit paru le prochain numéro.

Voici la première dépêche que nous avons pu ainsi intercepter :

« Copenhague, 8 avril. — (Dépêche de notre correspondant particulier). — On entend le bruit d'après lequel le Kaiser aurait demandé à être rappelé du front comme père de plus de six enfants. »

D'excès de cette histoire d'un paillasse insupportable :

« On voit, à la porte d'entrée d'un magasin méconnaissable un immense tapis... pour essuyer les pieds. Dans le crin, un artiste original a dessiné les têtes des principaux membres de la famille impériale allemande.

« Et non loin de ce tapis :

Merci, grâce à ce paillasse, tout le monde s'essuie les pieds avant d'entrer. »

Nous nous les Belges.

Nous dédions à notre ami, le sympathique conseiller communal, Omer Boulanger, le propos suivant entendu dans un restaurant de la rue Montmartre, très fréquenté des Belges :

« 1^{er} Belge. — Ce que les Parisiens sont pares!

« 2^e Belge. — ...!!!

« 3^e Belge. — Ce que les Parisiens ont le nom d'un théâtre des boulevard!

« 4^e Belge. — Ce que les Parisiens ont payé 17 sous un fauteuil... comme régal! »

Pour compléter l'histoire, il faut dire que cet aimable Belge est établi depuis plus de dix ans à Paris...

Et cet autre d'un ouvrier, un vrai réfugié celui-là engagé dans un chantier parisien :

« Ça est ennuyeux, sais-tu, quand la guerre est finie, va falloir qu'on rentre en Belgique!... »

La Croix de Guerre.

Le type vient d'en être fier par le général Florentin grand chancelier de la Légion d'honneur.

Ce sera une croix en bronze clair, à quatre branches, surmontée d'une couronne de lauriers et suspendue à un ruban vert uni. Sur le ruban, des agrafes de bronze portant le mot citation, en relief s'éleveront pour ceux qui en auront mérité plusieurs. L'agrafe sera différente selon que le soldat aura été cité à l'ordre des armées, de la division, de la brigade ou du régiment.

Au centre de la croix se trouvera la date de l'année où aura été accompli le fait glorieux qui en aura justifié l'attribution, 1914 ou 1915.

La croix, réduite au quart du modèle militaire, pourra être portée à la boutonnière de l'habit civil. Elle ne pourra être ainsi confondue avec les décorations auxquelles sont attachés des rubans que semblables à celui de la croix de guerre.

A propos de cette « Croix de Guerre », un abonné nous envoie cette « simple question à développer » :

« Pourquoi la Croix de Guerre n'a-t-elle pas été nommée par un parlement laïque « L'Étoile de Guerre » ? »

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations ouvrières ont formulé, dans leur journal, des revendications à propos de la situation des réformés numéro 2 postérieurement au 31 décembre 1914. Leurs déclarations sont très justes. Il faut prendre, à mon avis, avant de réformer quelconque toutes les précautions nécessaires pour qu'il sache après la décision du Conseil, s'il peut se consacrer au travail.

En ce qui concerne ceux qui ont été réformés numéro 2 depuis le 31 décembre 1914 et le 31 mars 1915, leur nombre doit être si minime et les garanties ont été telles qu'il vaudrait mieux les laisser tranquilles et leur permettre de se consacrer à leurs affaires.

Léo Poldès.

Le Bonnet Rouge a raison d'ouvrir une enquête sur la reprise des affaires. A mon avis, il faut faire tous les efforts possibles en vue de réaliser une reprise complète des affaires. Des représentants des Chambres nationales et d'organisations